

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2008

DÉMOCRATIE SOCIALE - (n° 969)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 154

présenté par
M. Tardy-----
ARTICLE 15

Supprimer l'alinéa 2 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement de suppression du haut conseil du dialogue social.